

Coordonner et évaluer un programme en éducation thérapeutique du patient

PUBLIC

Toute personne pratiquant l'ETP dans un programme, concernée par la mission de coordination

Prérequis

Formation niveau 1 en ETP (40h)

OBJECTIFS

Cette formation de 21h valide les compétences pour coordonner un programme en Education Thérapeutique du Patient (ETP) définies par l'arrêté du 2 août 2010, modifié par l'arrêté du 14 janvier 2015

Les objectifs s'appuient sur le "Référentiel de compétences pour coordonner l'éducation thérapeutique" de l'INPES – juin 2013

- Compléter ses connaissances sur le cadre réglementaire des programmes d'ETP, ainsi que sur la méthodologie et les attendus en matière de démarche d'auto évaluation annuelle et quadriennale.
- Identifier les missions d'un coordonnateur de programme
- Repérer les conditions favorables à une bonne dynamique de l'équipe d'intervenants
- S'exercer à mettre en œuvre un dispositif d'évaluation en lien avec un questionnaire identifié par rapport à la mise en œuvre du programme ou à ses effets

INTERVENANTS

Equipe de l'UTEP (Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Patient) de l'Isère.

Coordonnateurs de programmes d'ETP.

LIEU DE FORMATION

CHU Grenoble Alpes

DUREE :

3 journées en présentiel (2+1)

GROUPE :

Minimum 8 personnes

Maximum 16 personnes

DATES :

19-20 mars et 12 juin 2026

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'analyse de pratique
Démarche pédagogique participative faisant appel à l'expérience de chacun : animateurs et participants.
Témoignages de coordonnateurs de programme.

ETAPE D'EVALUATION

Un travail personnel axé sur l'élaboration et l'expérimentation d'un dispositif d'évaluation sera présenté au dernier jour de la formation.

Une attestation sera délivrée après la formation.

Inscriptions

Auprès de Céline BOUCHER du service de formation continue, à partir de mi novembre 2025.

cboucher@chu-grenoble.fr